

Les travaux débuteront le 22 septembre pour une durée prévisionnelle de 2 mois

Dans le cadre de son plan pluriannuel d'investissements, la Municipalité va procéder à la réfection de la rue (route, trottoirs et bordures ponctuelles) de la Concorde.

Les travaux débuteront le 22 septembre pour une durée prévisionnelle de 2 mois.

Le stationnement et la circulation seront interdits à tous les véhicules du 22 septembre au 28 novembre 2025, du lundi au vendredi de 8h à 18h, rue de la Concorde.

Une déviation sera mise en place par l'entreprise :

- par l'avenue du Duc de Dantzig et les rues de Malnoue et du Bois de Combault pour les automobilistes en provenance de l'avenue du Duc de Dantzig
- par les rues Raspail, du Bois de Combault et de Beaubourg pour les automobilistes provenant de la rue du Plessis.

Le stationnement sera également interdit sur le terrain situé entre le 132 et le 134 avenue du Duc de Dantzig pendant toute la durée du chantier, pour l'installation de la base vie de l'entreprise en charge des travaux.

Les accès piétons et véhicules seront rendus aux riverains en fin de journées et les week-ends.

La circulation des piétons sera maintenue et sécurisée pendant toute la durée des travaux.

La collecte des ordures ménagères ne sera pas impactée

URL de la source (modifié le 04/09/2025 - 16:57): <https://www.pontault-combault.fr/mairie/amenagements-travaux-en-ville/refection-de-la-chaussee-trottoirs-et-bordures-rue-de-la>